

**TARIF DES
"PETITES ANNONCES"**

Deux sous le mot ; minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois.

Annonces classifiées en 10 pts. La ligne 10 centimes.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

GRATUITEMENT

Nous annonçons gratuitement dans les notes locales et les courriers, les naissances, mariages, sépultures, et services anniversaires.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.
Organe du Comté Lac St-Jean
Rédigé en Collaboration.

LA QUESTION ACTUELLE

Une question menace actuellement de passionner l'opinion publique, non seulement dans notre comté, non seulement dans le district de Québec, mais dans toute la province puisque l'on dit qu'elle deviendrait l'un des chevaux de bataille de la prochaine campagne électorale provinciale ; il s'agit de l'exhaussement du niveau des eaux du lac Saint-Jean non seulement au point de l'échelle d'étiage où il est actuellement, c'est-à-dire à 15, mais à 17,5 comme on le demande et comme on le permet.

A cause des multiples protestations qui se sont élevées avec raison dans notre région et même ailleurs, le problème a pris de l'envergure au point qu'il est à la veille de causer de sérieux embarras aux autorités de la province si ces dernières ne prennent pas immédiatement des mesures pour réparer, d'abord, pour arrêter les désastres qui se produisent tous les jours, et, à plus forte raison, pour empêcher d'autres désastres à l'avenir.

Jusqu'à présent, nous n'avons pris guère partie dans la discussion et, tout au plus, avons-nous ouvert nos colonnes aux protestations légitimes que l'on nous adressait. Mais il était bien entendu que de tout cœur nous étions du côté des protestataires ; nous attendions tout simplement, avant d'entrer dans la bataille, que les situations s'éclaircissent, se dessinent, que certaines déclarations se fassent jour, dans le fouillis des opinions et des "on dit", que les faits dénoncés soient clairement prouvés et qu'ils se multiplient d'une façon assez générale pour que nous y voyions non seulement quelques intérêts particuliers à protéger mais l'intérêt général à sauvegarder.

A ce point de la question, nous nous levons avec tous les autres, avec nos grands confrères qui ont fait entendre déjà leur forte voix, et de toutes nos forces nous protestons contre la calamité qui menace notre région.

Etablissons d'abord les grandes lignes du problème qui se dresse en ce moment. Par suite de l'élévation du niveau du lac causé par la construction des Barrages de la Québec Development à la Grande Décharge, des étendues considérables de terres appartenant aux cultivateurs de toutes les paroisses riveraines du lac sont à peu près totalement inondées et désormais soustraites à toute culture pendant que d'autres, qui, à la vérité, pourraient, semble-t-il, être exploitées au point de vue agricole, sont devenus absolument impropres à la culture par suite de l'infiltration de l'eau, peut-être invisible, mais en fait tout de même. Des centaines de cultivateurs se trouvent ainsi ruinés, forcés de s'expatrier et plusieurs après que deux ou trois générations de leurs familles aient exploité cette terre, depuis la fondation du Lac St-Jean agricole. Dans le même ordre d'idée, il résulte de cette élévation du niveau du lac, d'autres dommages, de multiples dégâts, aux fermes, aux routes, aux travaux de drainage, aux ponts, et, en particulier, à la ville de Roberval, qui, plus que toute autre paroisse, se trouve dans une situation absolument alarmante.

De sorte qu'il découle de la situation actuelle que non seulement des centaines de cultivateurs sont ruinés, non seulement les municipalités, par suite de leur expatriement, seront appauvries, mais des dommages irréparables à toutes les autres classes de la communauté. A Roberval, pour en revenir à nous, plus particulièrement, combien de particuliers, ont subi des dommages très sérieux et dont ils ne seront jamais peut-être dédommages. Quelques-uns ont vu les fondations de leurs bâtiments se démolir sous l'infiltration de l'eau du lac, d'autres leurs embarcations se briser et nous avons eu, tout dernièrement, au cours de la dernière tempête, des exemples terribles de ces dommages que peut causer l'exhaussement actuel et, que causerait davantage une plus haute élévation du niveau. Et il y a là une menace continue, épouvantable pour notre population constamment en face d'un cataclysme, peut-on dire, sans exagération. Voilà un mois, ne voyait-on pas le quai en béton construit en arrière du Collège des Frères Maristes se briser complètement sous la violence de la poussée de l'eau ? Puis encore, à Roberval, l'on a pu maintes fois constater que la plus grande partie des tuyaux d'égout se bouchaient très souvent par le sable que l'eau pousse de tous côtés et qu'un grand nombre de caves se remplissent d'eau.

Il y aurait donc là à craindre, et très sérieusement, une épidémie de maladies contagieuses. L'hygiène, comme le reste, se trouve ainsi menacée.

Comme l'on peut le voir, la situation est terriblement menaçante. Et pourtant, tous ces dommages et tous ces dégâts dont nous ne venons de donner que quelques faibles exemples sont causés par l'élévation du lac au point 15 de l'échelle d'étiage. Que va-t-il arriver, nous le demandons avec terreur, quand l'élévation sera parvenue, comme la compagnie en a la permission, au point 17,5 ? Il faut craindre, alors, non seulement le désastre mais le cataclysme.

A toutes les protestations qui se sont élevées jusqu'à présent, on a répondu : "Mais la compagnie ne va-t-elle pas payer les dommages futurs comme elle a dédommagé, jus-

SOUHAITONS SUCCES

Le Canada Français est grandement honoré, à l'heure qu'il est, notamment en Angleterre où il est représenté par deux de nos plus éclatantes personnalités politiques canadiennes françaises, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, qui accompagne l'hon. M. King, aux diverses délibérations de la Conférence Impériale, et l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de la province, qui a entrepris le voyage d'Angleterre dans l'intérêt de la province dont il est le très habile administrateur dans ce litige actuellement pendante entre la province de Terre-Neuve et la nôtre au sujet de la délimitation des côtes du Labrador.

Il n'y a pas de doute que la présence de ces deux éminentes personnalités de la province française du Dominion, toutes deux dans l'exercice des très hautes fonctions, va nous être profitable au point de vue national. Grâce à eux, notre province est à l'ordre du jour et, nous dirions même, à l'honneur. Les honorables MM. Lapointe et Taschereau ont déjà fait, en arrivant à la presse de Londres des déclarations dont nous avons droit d'être fiers et qui ne peuvent que nous faire du bien dans l'avenir.

Du fonds de nos campagnes d'outre-Laurentides, nous joignons notre modeste voix à celle de la grande presse pour souhaiter à nos deux éminents compatriotes le plus entier succès dans la tâche qu'ils ont entreprise, d'un côté de faire respecter le status du Dominion et, de l'autre, de rectifier certains de nos droits.

qu'à présent, ceux qui en ont subi dans leurs dernières récoltes ; et les cultivateurs ainsi dédommages n'ont-ils pas été satisfaits ?

On envisage même la construction de travaux de prévention formidables, comme, par exemple, un mur de béton devant Roberval, longeant toute la ville, en face du lac... On est à faire des travaux de ce genre à St-Félicien. Tout cela est très bien ; mais, dans ce cas, Roberval et St-Félicien seraient, pour l'avenir, en partie protégés. Il resterait toutes les autres parties de la vallée, à tous les points cardinaux. Et puis, comment dédommager justement un cultivateur qui se trouvera dans la situation suivante. Il voit sa terre la moitié inondée et, très justement, on lui paie cette moitié de son bien disparue sous l'eau, est devenue, encore que visible encore, complètement impropre à toute culture. Infailliblement, le voilà forcé de quitter cette terre qu'il a défrichée, cultivée à la sueur de son front et qu'il destinait, avec un légitime orgueil, à ses fils. Il n'aurait jamais voulu vendre cette terre et il est trop vieux pour en défricher une autre ailleurs. Que va faire ce malheureux ? Avec la maigre pitance qu'on lui a donnée pour la première moitié de sa terre, il s'en ira vivoter le reste de ses jours dans un village quelconque et les autres membres de sa famille se disperseront aux quatre vents du ciel. Voilà un exemple de dommages matériels doublé de dommages moraux d'une signification terrible et qui fait frémir quand on sait qu'il n'est pas unique et qu'on en compte, comme cela, par centaines.

Il y a donc, dans la situation actuelle, une terrible erreur sociale. A qui l'attribuer ? Nous n'osons pas encore ouvertement répondre. Mais nous croyons qu'il est plus que temps de l'arrêter.

Et, dans le même ordre d'idée, comment va-t-on rembourser aux municipalités affectées par la situation actuelle les taxes qu'elles retireraient de chacune des terres actuellement inondées et de celles qui le seront à l'avenir et dont elles sont maintenant frustrées.

Comme nous l'avons laissé entendre, nous sommes là, sans exagération, en face d'un véritable désastre. Personne n'entretient des sentiments antipathiques à l'industrie, même dans notre région ; mais c'est à la condition qu'elle ne vienne pas dire aux cultivateurs qui sont établis, ici, depuis trois-quarts de siècle : "Ote-toi de là que je m'y mette". L'agriculture doit primer ici. Que l'industrie progresse, mais pas au détriment de personne. La Compagnie actuelle, cause des malheurs que nous déplorons en ce moment, doit savoir s'arrêter là où il le faut. Elle fait preuve de bonne volonté, dirait-on, dans les dédommagements, soit ; mais pourra-t-elle remplir toutes les promesses de compensations qu'elle fait en élevant davantage le niveau du lac ? Il lui en coûterait, dans ce cas, peut-être quarante à cinquante millions. Voilà bien des profits, c'est le cas de le dire, à l'eau. Autant donc s'arrêter immédiatement avant de plus complets désastres ; avant que le désastre s'attaque même à elle.

Quoiqu'il en soit, il est temps que le gouvernement de la province intervienne ; il est temps qu'il rectifie les erreurs commises, au début, les imprudences qu'il doit déjà regretter. Il considérera qu'il n'est pas juste, qu'il est même criminel de permettre, en donnant les moyens, que d'autres dommages, d'autres désastres soient causés à toute une population pour permettre simplement à une compagnie, si puissante soit-elle, de distribuer quelques voltages de plus d'électricité à l'étranger ou de rapporter quelques dividendes additionnels aux actionnaires. D'autres forces hydrauliques sont à la disposition de la compagnie, qu'elle les exploite comme bon lui semblera. Personne n'y aura d'objections. Au contraire.

Nous reviendrons, de nouveau, sur la question.

UNE BELLE OEUVRE

Un homme vient de disparaître à Québec qui aura mérité de sa petite patrie du Canada Français et qui aura laissé à la population de Québec un bon souvenir. M. Eugène Rouillard, notaire, ancien journaliste, publiciste, géographe, directeur du "Bulletin de Géographie" et secrétaire de la Société de Géographie de Québec, membre de la Société Royale du Canada, méritait, à sa mort, survenue ces jours derniers plus qu'une simple mention de décès dans les journaux.

Eugène Rouillard fut un précurseur, chez nous, dans l'étude de la géographie et, avec le regretté Emile Miller qui l'a précédé dans la tombe de cinq ou six ans, il aura surtout contribué à faire connaître notre pays, au point de vue géographique, surtout sous ses épellations et appellations les plus propres. Car toute la vie d'Eugène Rouillard, peut-on dire sans exagérer, a été consacrée à rectifier les noms en général fort corrompus, très altérés de nos accidents géographiques et à faire donner des noms historiques français à nos cantons et aux nouvelles places de la province.

C'est, en particulier, à Eugène Rouillard, pour une très grande partie, que nous devons cette magnifique série de beaux noms français que l'on voit sur la carte de l'Abitibi, par exemple, où à tout instant, quand on voyage dans cette lointaine contrée, l'on entend retentir la sonorité des beaux noms historiques si français des régiments et des principaux officiers de Moncalm. Tous ces cantons du Témiscamingue et de l'Abitibi, en train de devenir célèbres depuis quelques années ; Rouyn, Trémoy, Boischatel, Nilmontel, Béarn, Duprat etc. ont été baptisés ainsi grâce au patriotisme éclairé de feu Eugène Rouillard, qui dirigeait la Société de Géographie dont il était le fondateur avant qu'il eut fondé la Commission de Géographie et qui avait pour principal objet de choisir des noms aux nouveaux cantons, aux lacs, aux rivières et aux montagnes que l'on découvrait, aussi de rectifier d'autres noms français que l'anglomanie avait corrompus.

Que d'autres beaux noms feu Eugène Rouillard, à part ceux de l'Abitibi et du Témiscamingue, n'a-t-il pas trouvés pour une foule de places nouvelles du Lac St-Jean. Que de gens qui ont fait leur marque au Canada Français se trouvent ainsi honorés grâce à lui !

De ce côté, l'oeuvre de M. Eugène Rouillard fut considérable et il mérite la reconnaissance de la nation. Combien de beaux noms français qui datent des premières années de la colonie française eussent été à jamais perdus sans M. Rouillard qui, en sa double qualité de directeur de la Société de Géographie et de rédacteur du "Bulletin de Géographie" pouvait, presque officiellement, consacrer un nom historique français menacé de disparaître sous les coups du snobisme angloman ou de se corrompre dans son épellation au point qu'il eut été toujours méconnaissable.

Un ouvrage qui restera à l'honneur de Eugène Rouillard et à la gloire du Canada Français c'est celui qu'il a modestement intitulé : "Noms géographiques de la province de Québec" et qui a été le premier ouvrage du genre publié en Amérique et peut-être en Europe. Dans ce recueil, M. Rouillard s'est attaché surtout à rectifier les nombreux noms sauvages dont est parsemée notre carte géographique et à donner la signification de chacun d'eux, ce qui a eu pour effet de justifier plusieurs de ces noms jusqu'alors incompréhensibles. Ces noms s'appliquaient surtout à nos lacs, à nos rivières, aussi M. Rouillard a voulu aller plus loin et, quelques années après la publication de ses "Noms Géographiques", il publiait son "Dictionnaire des lacs et rivières de la Province de Québec", qui restera, au point de vue géographique, un ouvrage presque classique, indispensable.

Comme on peut le voir, feu Eugène Rouillard a accompli une oeuvre dont le mérite et l'importance provoquent plus que la simple mention du décès de son auteur.

Au Lac Bouchette

Plus de 25,000 pèlerins sont venus à la Grotte de Notre-Dame-de-Lourdes cette année, soit 12,500 de plus que l'an dernier.

Nos cahiers portent des signatures du Saguenay, de tout le Canada, des Etats-Unis, de l'Amérique Centrale et même de l'Europe.

Miracles et faveurs ont été obtenus en grand nombre.

Notre pèlerinage national à Notre-Dame de Lourdes semble assuré d'un brillant avenir. Deo gratias !

LETTRE OUVERTE

Un record au "Club Les bons Chasseurs"

Vous admettez avec moi, mes chers amis, que le Club Les bons Chasseurs porte bien son nom. Aussi sans vantardise ses membres peuvent bien être appelés des bons chasseurs, si vous en jugez par leurs deux derniers exploits. Il y a eu à peine une quinzaine de jours le Notaire F. X. Lamontagne et le Dr L. Leduc de St-Félicien faisant une courte excursion de chasse au jardin des originaux et mettaient knockout en deux rondes un superbe original qui fut atteint, quoiqu'à plusieurs centaines de verges, d'une première bal-

Mariage à Roberval

DUPONT-HEBERT-BOILY :

M. l'Abbé T. Claveau a béni dimanche dernier, le 31 octobre, à 11 heures, en l'église de Roberval, le mariage de Mlle Germaine Boily, fille de M. et Mme Edouard Boily de cette ville à M. Arthur Dupont-Hébert, fils de Mme Charles Dupont-Hébert, de Trois-Rivières. Pour la circonstance l'église avait revêtu ses plus belles parures.

M. J. Edouard Boily accompagnait sa fille et M. Alexandre Dupont-Hébert de Montréal servait de témoin à son frère.

Pendant la messe un magnifique programme musical fut exécuté. "Heureux qui dès son enfance", par M. C. E. Legris, "La crainte et l'amour" par Mlle Valéa et Yvonne Leclerc, "Il n'est pour moi qu'un seul bien sur la terre", par Mlle Villeneuve, "Quand mon Jésus" par Mlle Yvonne Leclerc.

La mariée était élégante dans une toilette française pailletée bleu-pervanche, avec fourrure de renard-roux et un grand chapeau de velour noir et de soie brochée. Son magnifique bouquet se composait de roses "sweet-heart" et de muguet.

Après la cérémonie un déjeuner réunissait les membres des deux familles à la résidence de M. et Mme J. Edouard Boily, parents de la mariée. La table et le salon étaient superbement décorés de fleurs naturelles d'automne et d'œillets variés.

M. et Mme Arthur D. Hébert partirent le soir même pour Québec, où ils se sont embarqués le trois novembre pour l'Europe à bord du "Mélita", pour un séjour de trois mois. Pour le voyage Mme Arthur D. Hébert portait une robe georgette rouge boréau et petit chapeau modèle parisien et un manteau gris lame d'acier, garni de fourrure de même ton.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

A leur retour M. et Mme Arthur D. Hébert demeureront à Québec.

le en plein front et d'une deuxième à la mâchoire.

Lundi dernier, jour de la Toussaint, Messieurs J. H. Dumas, F. X. Lamontagne, N. P., J. R. Vézina et François Côté quittaient St-Félicien vers neuf heures a. m. pour se rendre à la villa "Les bons Chasseurs". Après un excellent dîner pris sur le bord du lac Vison, ces champions abattaient vers 2hrs. p. m., deux magnifiques "bucks" en moins de cinq minutes. Les heureux et fiers chasseurs reprenaient ensuite leur automobile et revenaient le soir même à St-Félicien.

Si la renommée des autres membres du club n'était pas déjà faite, nous inviterions Messieurs J. V. Lefebvre, J. Huot et le professeur C. E. Simard à battre ce record ; mais leur passé est là... Vive le club "Les bons Chasseurs".

C E S... PLENDIDE

La journée agricole

Suite de la 1ère page

des remerciements furent votés à MM. Dupuis et Frères qui ont bien voulu permettre à leur propagandiste de passer la journée avec les agriculteurs de la région du Lac St-Jean.

M. L'agronome Paré traite longuement de l'élevage et de l'alimentation des vaches laitières.

A quatre heures, le travail de l'assemblée générale se continue jusqu'à cinq heures et demie. On continue l'étude des résolutions qui ont été soumises dans le courant de la journée. A cinq heures et demie la séance est ajournée à huit heures du soir.

LA SÉANCE DU SOIR

Assistance nombreuse de dames et demoiselles; le Cercle des Fermières est largement représenté. Les cultivateurs sont nombreux. Ouverture de la séance par un duo de piano par Mlles Cossette et Savard.

Cette séance sous la présidence de MM. Henri Boivin et Hubert Villeneuve, met la dernière note à cette journée si bien employée. M. Alphonse Fortin préfet du comté d'Hébertville, donne de sages conseils aux cultivateurs.

M. Ths Ls Bergeron, en termes choisis, remercie tous les organisateurs de cette journée agricole, les assistants et tout particulièrement les Dames fermières. Il touche à tout et n'oublie personne. M. Armand Sylvestre, M. P., parle des avantages que mettent à la disposition des agriculteurs les gouvernements tant provincial que fédéral, et promet son appui à la classe agricole.

Dans un magnifique morceau de chant exécuté par les membres du Cercle des Fermières, l'assemblée se clôt, laissant dans le coeur un souvenir excellent.

RESOLUTIONS PRESENTÉES A LA JOURNÉE AGRICOLE

Considérant que depuis longtemps l'oeuvre des caisses populaires est devenue nécessaire et utile; qu'elles peuvent être considérées comme une organisation économique que l'on pourrait appeler temporairement "crédit agricole".

Il est proposé par M. Jos. Tremblay, secondé par M. Henri Boivin, que demande soit faite au gouvernement de nous assurer les services d'un inspecteur et propagandiste pour établir de nouvelles caisses dans la région et fonder une caisse régionale. Adopté.

A une assemblée des membres de l'Union C.C. du Cercle de St-Jérôme tenue le 17 octobre 1926, il est proposé par M. Odina Potvin secondé par M. Ern. Simard et résolu unanimement que la résolution suivante soit présentée à l'assemblée annuelle régionale des membres de l'Union C. C. Q., tenue à Roberval:

Considérant que des étendues considérables de terres appartenant à des cultivateurs autour du lac St-Jean sont couvertes et soustraites à l'agriculture par les eaux qui débordent en tous sens à cause des barrages que la Québec Development a établis à la Décharge du lac;

Considérant qu'en plus des terrains submergés d'immenses étendues de terres basses sont rendues impropres à la culture, même déjà changées en foudrières par l'infiltration de l'eau, et que la superficie détériorée s'accroît chaque jour;

Considérant que la présence permanente des eaux a déjà causé sur beaucoup de terres de multiples dégâts aux fermes, aux réserves de bois, aux routes, ponts, fossés, drains, etc.; qu'elle détruit en grande partie la valeur des propriétés en rendant celles-ci insuffisantes pour faire vivre les familles qui les possèdent, en désorganisant l'exploitation, en nécessitant des ponts onéreux, etc., et qu'elle compromet ainsi les progrès et l'avenir de nombreux domaines agricoles;

Considérant que la grande majorité des terres ainsi affectées appar-

tient à des cultivateurs établis et désireux de vivre sur leurs terres.

Considérant que l'envahissement des biens de centaines de cultivateurs par les eaux sans avis préalable, sans permission de leur part, et le maintien de cet état de choses malgré les protestations des propriétaires constitue une violation de leur droit de propriété.

Considérant que le cultivateur qui a "fait sa terre", qui s'y est fixé pour la vie, qui y a mêlé pendant des années ses sueurs, qui fonde sur elle l'avenir de sa famille, est attaché à sa terre par des liens tels que la détruire, l'avarier ou l'en chasser c'est désorganiser sa vie, le blesser dans ses sentiments et parfois le décourager.

Considérant que le paiement des dommages causés aux récoltes de l'année, alors que l'inondation a causé de nombreux dégâts d'autres sortes, est une réparation bien discutable des dommages causés jusqu'à présent aux cultivateurs de la région.

Considérant que cette inondation d'une partie des terres, a entraîné et entraînerait davantage des pertes matérielles et morales que rien ne pourrait réparer et dont devraient souffrir la région du Lac St-Jean, la province entière, la classe agricole et un grand nombre de particuliers, citoyens de cette province.

Considérant que la Cie Duke-Price peut éviter tous ces désastres en renonçant seulement au surplus de profits que lui donneraient quelques pieds de tête d'eau et qu'il reste à la disposition maints pouvoirs hydrauliques où elle pourrait rattraper ce surplus.

Nous avons résolu unanimement d'appuyer énergiquement les protestations des cultivateurs du Lac St-Jean contre l'inondation de leurs terres. Adopté.

Jean Bouchard, Prés. Ludger Simard, Sec. U.C.C. St-Jérôme

Appuyé par le Comité Régional.

Considérant que le développement industriel qui présentement s'opère dans notre vaste région, complique notre problème de développement agricole.

Considérant que ces différents centres Arvida, Alma, Jonquières, Mistassini créés de nouveaux marchés pour notre population agricole et serait de nature à être pour nous une ère de progrès;

Considérant que jusqu'à date ces centres où s'opèrent ces développements et emploient à l'exécution de leur immenses travaux des milliers de travailleurs n'ont cependant pas été pour nous un marché où nous avons pu obtenir des relations commerciales agricoles;

Considérant que la plupart des produits agricoles consommés dans ces centres viennent pour la plupart en dehors de la province de Québec nous obligeant par là à vendre nos produits dans des centres éloignés où le coût de transport influence le prix de vente, nous privant de ces revenus;

Il est donc proposé par M. Alphonse Fortin secondé par M. Thomas Harvey qu'un comité composé de 5 membres soit formé et que ce comité ait le droit de s'adjoindre des techniciens ou des experts en la matière, et qu'il siège le plus tôt possible afin d'étudier sérieusement cette importante question et fasse rapport de ses recherches en tribune libre afin que tous les cercles régionaux en puissent profiter. Adopté par le Comité

COMITÉ COOPÉRATIF

Il est proposé par M. Eugène Boivin, secondé par M. Albéric Bergeron que les membres du dit comité soit les suivants;

MM. Paul Lapointe, Ste-Jeanne d'Arc, Méridé Boly, Hébertville Sta., Irénée Duguay, St-Méthode, Arthur Tremblay, Chicoutimi, Joseph Tremblay Ste-Lucie d'Albanel, Jean Maltais, St-Cœur de Marie. Adopté.

Considérant que le cercle des Fermières de Roberval a déployé beaucoup de zèle et de dévouement à l'organisation du banquet et à la réception des cultivateurs durant cette belle journée agricole.

Il est proposé par M. Arthur Tremblay secondé par M. Eugène Boivin, que l'Union régionale offre un cordial remerciement à Mme la Présidente, laquelle a si bien dirigée cette réception et ce dîner, ainsi qu'à toutes les fermières qui l'ont secondées.

ADOPTÉ JOS DUFOUR, Secrétaire

PLUS DE CINQ MILLIONS

POUR

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

Actif le 30 septembre 1926, \$5,017,760.37

PROGRESSION DE LA COMPAGNIE

Table with 5 columns: ANNÉES, SECTIONS, SOCIÉTAIRES, PENSIONS, ACTIF. Rows show data for 1900, 1913, 1917, 1921, and 30 sept 1926.

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les PRÉVOYANTS DU CANADA, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Les Prévoyants du Canada, 56, rue St-Pierre, Québec. Bureau à Montréal : Ch, 22, Edifice "La Patrie", L. Lesage, Gérant.

MARIAGES A ROBERVAL

Simard-Guénard

Lundi dernier, à 6 hrs, a été béni en l'église de Roberval, le mariage de Mlle Gertrude Simard, de cette ville, fille de M. Thomas Simard, avec M. J. Eugène Guénard, fils de M. Herménégilde Guénard, aussi de Roberval. M. Simard servait de témoin à sa fille et M. Guénard accompagnait son fils.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Thomas Claveau.

Pendant la messe les cantiques suivants furent exécutés: "Cantique de mariage", par Mlle Yvonne Bouchard; "Aimer Jésus" par Mlle Bertha Guénard, sœur du marié et Mlle Jeannette Aubé; "Vois à tes pieds Vierge Marie", par Mlle Jeanne Fortin; "Mon bien-aimé", par Mlles Simonne Bolduc et Blanche Cossette.

La mariée portait un costume bleu-marin, chapeau noir et fourrure renard.

Après la messe, mariés, parents et invités se rendaient chez le père de la mariée où un succulent déjeuner était servi, après quoi, les époux se rendaient à Chambord et prenaient le train pour un voyage à Québec, Montréal et autres endroits.

Bernier-Rochette

Le même jour, à 7 heures, avait lieu dans notre église paroissiale, la bénédiction du mariage de Mlle Laurette Bernier, fille de M. Auguste Bernier, de cette ville, avec M. Maurice Rochette, de St-Jos. d'Alma. La mariée était accompagnée de son père, et M. Cyrille Bernier accompagnait le marié.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le chanoine S. Rossignol, curé de cette paroisse.

Pendant la messe, les cantiques suivants furent chantés: "O Mère dont le cœur déborde" par Mlle Simonne Bouchard; Percant le voile de l'aurore" par Mlle Blanche Cossette; "J'ai vu l'agneau" par Mlle Yvonne Bouchard; "Je suis venu parmi vous sur la terre" par Mlle Alida Potvin et "Nous vous invoquons tous", en choeur.

La mariée portait un joli manteau en imitation de Léopard et grand chapeau noir.

Après la cérémonie du mariage, mariés, parents et invités se rendaient chez les parents de la mariée, où un délicieux déjeuner était servi. Les mariés se sont ensuite rendus à la gare, où ils prenaient le train pour un voyage à Québec, Montréal et autres villes.

Lalancette-Trottier

Mardi matin, à 6 heures, a aussi été béni en l'église de cette ville, le mariage de Mlle

Blanche Lalancette, fille de M. Alfred Lalancette, de cette ville, avec M. Albert Trottier, de Kénogami, fils de M. Félix Trottier, de cette ville. M. Lalancette accompagnait sa fille et M. Trottier servait de témoin à son fils.

M. le Chanoine S. Rossignol, curé de cette paroisse officiait à la cérémonie du mariage.

Pendant la messe, on rendit les cantiques suivants: "Que cette voûte retentisse", par Mlle Alida Potvin; "O Mère dont le cœur déborde" par Mlle Madeleine Bergeron; "Aimer Jésus" par Mlle Blanche Cossette; "Je suis venu parmi vous sur la terre" par Mlle Jeannette Aubé.

La mariée portait un costume bleu cadet, chapeau noir et fourrure renard argenté et tenait un bouquet de roses et d'œillets.

Après le mariage, tous se rendaient chez les parents de la mariée où un succulent déjeuner leur était servi et ils sont partis ensuite pour un voyage à Québec, Montréal et autres villes.

Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent ces trois heureux couples.

Naissances à Roberval

Le 20 octobre, Marie Cécile fille de M. et Mme Ludger Bouchard. Parrain M. Georges Guillemette, marraine Mme Hélène Lalancette, grand-mère de l'enfant.

Le 21 octobre Joseph Arthur Claude fils de M. et Mme François Lavoie. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Moreau, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 avril Joseph Antoine Ludger Laurent fils de M. et Mme Ludger Harvey. Parrain et marraine M. et Mme Ths Tremblay.

Le 24 octobre Joseph Lucien Sylvio fils de M. et Mme Dérida Guay. Parrain et marraine M. et Mme Armand Arcand, oncle et tante de l'enfant.

ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE A ST-FELICIEEN

La semaine dernière, quelques parents et amis se rendaient chez M. Emile Laroche, de St-Félicien, pour fêter l'anniversaire de naissance de Mme Laroche.

A cette occasion, de jolis cadeaux lui ont été présentés par les parents et amis. Une jolie adresse fut lue par sa petite fille et les meilleurs souhaits lui furent présentés. Mme Laroche était toute émue de la marque d'estime qu'on lui témoignait et elle sut les en remercier de tout coeur.

Chambres et Pension à Roberval

A louer, 4 chambres et un fumoir dans le haut du magasin de M. E. A. Rinfret, et pension privée à la maison. Pour plus de détails S'adresser à Mme E. A. RINFRET Roberval.

BONNE NOUVELLE

Pour les Dames et Demoiselles. Téléphoner ou écrire pour appointment pour vous faire coiffer. Ondulation marcelle.

Jos LAROCHE, barbier, Roberval.

CHIEN PERDU

Un chien "cocker" poil brun, 3 mois, répondant au nom de "Roger". La personne qui l'aurait en sa possession est priée de bien vouloir le remettre au Maître de Poste de Roberval. Une récompense est promise.

AGENTS DEMANDES

Des milliers de personnes doivent leur succès au Commerce Watkins. Vous pouvez en faire autant si vous êtes ambitieux. 175 nécessités de famille avec territoire réservé. The J. R. WATKINS COMP. 379 Craig Ouest Montréal.

Décès et Funérailles de M. Eugène Tremblay.

Mardi dernier, le 26, avait lieu les funérailles de M. Eugène Tremblay, époux de Dame Eugénie Lajoie, décédé samedi dernier, à l'âge de 45 ans et 9 mois, après une maladie soufferte avec résignation.

Le service fut chanté par M. l'abbé Claveau, vicaire à Roberval.

Nous prions la famille d'accepter nos vives sympathies.

Pendant la veillée, il y eut chant, musique, déclamations, etc., et on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Les invités étaient: MM. William et Alexandre Fraser, Ovide et Eugène Laroche, Joseph Paré; Mlles Adrienne Fraser, Marie-Louise Paré, Simonne Laprise, Fernande et Anne-Marie Laprise, Rolande Gagnon et Annoncia Laroche.

Nouvelles

Suite de la 5ème page

bus qui se fait des automobiles, soit par vitesse excessive, soit par maladresse, il faut que ces pauvres machines soient bien constituées. On dit que avant un an il y aura un million d'automobiles en Canada. C'est plus qu'aux Etats-Unis, proportion gardée.

Un accident

M. Lorenzo Boivin, employé pour la Cie "Les Tailleurs de Granit", de Roberval, a été victime d'un accident qui aurait pu lui coûter un œil, lorsque samedi dernier, en faisant son travail journalier, un grain de pierre lui tomba dans l'œil. Il s'en fut voir immédiatement un spécialiste, lequel a bon espoir de lui sauver l'œil. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Expositions agricoles

Les expositions agricoles sont une journée de congé pour bien des gens, et c'est fort bien, à condition toutefois que l'on ne s'y contente pas d'y rechercher des amusements sans se préoccuper des exhibits dont l'examen et la comparaison peuvent fournir des leçons pratiques.

Une mort tragique

Trois-Rivières, 25.-Hilaire Pinard, 39 ans, de Ste-Perpé-

Advertisement for Robitaille pianos and radios. Includes image of a piano and text: 'Robitaille', 'CONSULTEZ-NOUS AVANT D'ACHETER', 'ALFRED GRENIER, Roberval', 'C. ROBITAILLE, ENRG.'.

Advertisement for Cultivateurs! 'Le temps presse!', 'COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC', '114 Est, rue St-Paul, Montréal.'

Advertisement for Grand Tirage de Charité 'POUR L'ERMITAGE SAN'TONIO ET POUR LA GROTTÉ DE N. D. DE LOURDES DU LAC BOUCHETTE'. Includes details about prizes and ticket prices.

Advertisement for 'POUR VOS TROPHEES' by E. J. BOUCHER, Taxidermist-Tanner. Includes text about taxidermy services and contact information.

**TARIF DES
'PETITES ANNONCES'**

Deux sous le mot ; minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois.

Annonces classifiées en 10 pts. La ligne 10 centins.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

GRATUITEMENT

Nous annonçons gratuitement dans les notes locales et les courriers, les naissances, mariages, sépultures, et services anniversaires.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.
Organe du Comté Lac St-Jean
Rédigé en Collaboration.

LA QUESTION ACTUELLE

Une question menace actuellement de passionner l'opinion publique, non seulement dans notre comté, non seulement dans le district de Québec, mais dans toute la province puisque l'on dit qu'elle deviendrait l'un des chevaux de bataille de la prochaine campagne électorale provinciale ; il s'agit de l'exhaussement du niveau des eaux du lac Saint-Jean non seulement au point de l'échelle d'étiage où il est actuellement, c'est-à-dire à 15, mais à 17,5 comme on le demande et comme on le permet.

A cause des multiples protestations qui se sont élevées avec raison dans notre région et même ailleurs, le problème a pris de l'envergure au point qu'il est à la veille de causer de sérieux embarras aux autorités de la province si ces dernières ne prennent pas immédiatement des mesures pour réparer, d'abord, pour arrêter les désastres qui se produisent tous les jours, et, à plus forte raison, pour empêcher d'autres désastres à l'avenir.

Jusqu'à présent, nous n'avons pris guère partie dans la discussion et, tout au plus, avons-nous ouvert nos colonnes aux protestations légitimes que l'on nous adressait. Mais il était bien entendu que de tout cœur nous étions du côté des protestataires ; nous attendions tout simplement, avant d'entrer dans la bataille, que les situations s'éclaircissent, se dessinent, que certaines déclarations se fussent jour, dans le fouillis des opinions et des "on dit", que les faits dénoncés soient clairement prouvés et qu'ils se multiplient d'une façon assez générale pour que nous y voyions non seulement quelques intérêts particuliers à protéger mais l'intérêt général à sauvegarder.

A ce point de la question, nous nous levons avec tous les autres, avec nos grands confrères qui ont fait entendre déjà leur forte voix, et de toutes nos forces nous protestons contre la calamité qui menace notre région.

Etablissons d'abord les grandes lignes du problème qui se dresse en ce moment. Par suite de l'élévation du niveau du lac causé par la construction des Barrages de la Québec Development à la Grande Décharge, des étendues considérables de terres appartenant aux cultivateurs de toutes les paroisses riveraines du lac sont à peu près totalement inondées et désormais soustraites à toute culture pendant que d'autres, qui, à la vérité, pourraient, semble-t-il, être exploitées au point de vue agricole, sont devenus absolument impropres à la culture par suite de l'infiltration de l'eau, peut-être invisible, mais en fait tout de même. Des centaines de cultivateurs se trouvent ainsi ruinés, forcés de s'expatrier et plusieurs après que deux ou trois générations de leurs familles aient exploité cette terre, depuis la fondation du Lac St-Jean agricole. Dans le même ordre d'idée, il résulte de cette élévation du niveau du lac, d'autres dommages, de multiples dégâts, aux fermes, aux routes, aux travaux de drainage, aux ponts, et, en particulier, à la ville de Roberval, qui, plus que toute autre paroisse, se trouve dans une situation absolument alarmante.

De sorte qu'il découle de la situation actuelle que non seulement des centaines de cultivateurs sont ruinés, non seulement les municipalités, par suite de leur expatriement, seront appauvries, mais des dommages irréparables à toutes les autres classes de la communauté. A Roberval, pour en revenir à nous, plus particulièrement, combien de particuliers, ont subi des dommages très sérieux et dont ils ne seront jamais peut-être dédommages. Quelques-uns ont vu les fondations de leurs bâtiments se démolir sous l'infiltration de l'eau du lac, d'autres leurs embarcations se briser et nous avons eu, tout dernièrement, au cours de la dernière tempête, des exemples terribles de ces dommages que peut causer l'exhaussement actuel et, que causerait davantage une plus haute élévation du niveau. Et il y a là une menace continue, épouvantable pour notre population constamment en face d'un cataclysme, peut-on dire, sans exagération. Voilà un mois, ne voyait-on pas le quai en béton construit en arrière du Collège des Frères Maristes se briser complètement sous la violence de la poussée de l'eau ? Puis encore, à Roberval, l'on a pu maintes fois constater que la plus grande partie des tuyaux d'égout se bouchaient très souvent par le sable que l'eau pousse de tous côtés et qu'un grand nombre de caves se remplissent d'eau.

Il y aurait donc là à craindre, et très sérieusement, une épidémie de maladies contagieuses. L'hygiène, comme le reste, se trouve ainsi menacée.

Comme l'on peut le voir, la situation est terriblement menaçante. Et pourtant, tous ces dommages et tous ces dégâts dont nous ne venons de donner que quelques faibles exemples sont causés par l'élévation du lac au point 15 de l'échelle d'étiage. Que va-t-il arriver, nous le demandons avec terreur, quand l'élévation sera parvenue, comme la compagnie en a la permission, au point 17,5 ? Il faut craindre, alors, non seulement le désastre mais le cataclysme.

A toutes les protestations qui se sont élevées jusqu'à présent, on a répondu : "Mais la compagnie ne va-t-elle pas payer les dommages futurs comme elle a dédommagé, jus-

SOUHAITONS SUCCES

Le Canada Français est grandement honoré, à l'heure qu'il est, notamment en Angleterre où il est représenté par deux de nos plus éclatantes personnalités politiques canadiennes-françaises, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, qui accompagne l'hon. M. King, aux diverses délibérations de la Conférence Impériale, et l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de la province, qui a entrepris le voyage d'Angleterre dans l'intérêt de la province dont il est le très habile administrateur dans ce litige actuellement pendante entre la province de Terre-Neuve et la nôtre au sujet de la délimitation des côtes du Labrador.

Il n'y a pas de doute que la présence de ces deux éminentes personnalités de la province française du Dominion, toutes deux dans l'exercice des très hautes fonctions, va nous être profitable au point de vue national. Grâce à eux, notre province est à l'ordre du jour et, nous dirions même, à l'honneur. Les honorables MM. Lapointe et Taschereau ont déjà fait, en arrivant à la presse de Londres des déclarations dont nous avons droit d'être fiers et qui ne peuvent que nous faire du bien dans l'avenir.

Du fonds de nos campagnes d'outre-Laurentides, nous joignons notre modeste voix à celle de la grande presse pour souhaiter à nos deux éminents compatriotes le plus entier succès dans la tâche qu'ils ont entreprise, d'un côté de faire respecter le status du Dominion et, de l'autre, de rectifier certains de nos droits.

qu'à présent, ceux qui en ont subi dans leurs dernières récoltes ; et les cultivateurs ainsi dédommages n'ont-ils pas été satisfaits ?

On envisage même la construction de travaux de prévention formidables, comme, par exemple, un mur de béton devant Roberval, longeant toute la ville, en face du lac. . . . On est à faire des travaux de ce genre à St-Félicien. Tout cela est très bien ; mais, dans ce cas, Roberval et St-Félicien seraient, pour l'avenir, en partie protégés. Il resterait toutes les autres parties de la vallée, à tous les points cardinaux. Et puis, comment dédommager justement un cultivateur qui se trouvera dans la situation suivante. Il voit sa terre la moitié inondée et, très justement, on lui paie cette moitié de son bien disparue sous l'eau, est devenue, encore que visible encore, complètement impropre à toute culture. Infailliblement, le voilà forcé de quitter cette terre qu'il a défrichée, cultivée à la sueur de son front et qu'il destinait, avec un légitime orgueil, à ses fils. Il n'aurait jamais voulu vendre cette terre et il est trop vieux pour en défricher une autre ailleurs. Que va faire ce malheureux ? Avec la maigre pitance qu'on lui a donnée pour la première moitié de sa terre, il s'en ira vivoter le reste de ses jours dans un village quelconque et les autres membres de sa famille se disperseront aux quatre vents du ciel. Voilà un exemple de dommages matériels doublé de dommages moraux d'une signification terrible et qui fait frémir quand on sait qu'il n'est pas unique et qu'on en compte, comme cela, par centaines.

Il y a donc, dans la situation actuelle, une terrible erreur sociale. A qui l'attribuer ? Nous n'osons pas encore ouvertement répondre. Mais nous croyons qu'il est plus que temps de l'arrêter.

Et, dans le même ordre d'idée, comment va-t-on rembourser aux municipalités affectées par la situation actuelle les taxes qu'elles retireraient de chacune des terres actuellement inondées et de celles qui le seront à l'avenir et dont elles sont maintenant frustrées.

Comme nous l'avons laissé entendre, nous sommes là, sans exagération, en face d'un véritable désastre. Personne n'entrevoit des sentiments antipathiques à l'industrie, même dans notre région ; mais c'est à la condition qu'elle ne vienne pas dire aux cultivateurs qui sont établis, ici, depuis trois-quarts de siècle : "Ots-toi de là que je m'y mette". L'agriculture doit primer ici. Que l'industrie progresse, mais pas au détriment de personne. La Compagnie actuelle, cause des malheurs que nous déplorons en ce moment, doit savoir s'arrêter là où il le faut. Elle fait preuve de bonne volonté, dirait-on, dans les dédommagements, soit ; mais pourra-t-elle remplir toutes les promesses de compensations qu'elle fait en élevant davantage le niveau du lac ? Il lui en coûterait, dans ce cas, peut-être quarante à cinquante millions. Voilà bien des profits, c'est le cas de le dire, à l'eau. Autant donc s'arrêter immédiatement avant de plus complets désastres ; avant que le désastre s'attaque même à elle.

Quoiqu'il en soit, il est temps que le gouvernement de la province intervienne ; il est temps qu'il rectifie les erreurs commises, au début, les imprudences qu'il doit déjà regretter. Il considérera qu'il n'est pas juste, qu'il est même criminel de permettre, en donnant les moyens, que d'autres dommages, d'autres désastres soient causés à toute une population pour permettre simplement à une compagnie, si puissante soit-elle, de distribuer quelques voltages de plus d'électricité à l'étranger ou de rapporter quelques dividendes additionnels aux actionnaires. D'autres forces hydrauliques sont à la disposition de la compagnie, qu'elle les exploite comme bon lui semblera. Personne n'y aura d'objections. Au contraire.

Nous reviendrons, de nouveau, sur la question.

UNE BELLE OEUVRE

Un homme vient de disparaître à Québec qui aura mérité de sa petite patrie du Canada Français et qui aura laissé à la population de Québec un bon souvenir. M. Eugène Rouillard, notaire, ancien journaliste, publiciste, géographe, directeur du "Bulletin de Géographie" et secrétaire de la Société de Géographie de Québec, membre de la Société Royale du Canada, méritait, à sa mort, survenue ces jours derniers plus qu'une simple mention de décès dans les journaux.

Eugène Rouillard fut un précurseur, chez nous, dans l'étude de la géographie et, avec le regretté Emile Miller qui l'a précédé dans la tombe de cinq ou six ans, il aura surtout contribué à faire connaître notre pays, au point de vue géographique, surtout sous ses épellations et appellations les plus propres. Car toute la vie d'Eugène Rouillard, peut-on dire sans exagérer, a été consacrée à rectifier les noms en général fort corrompus, très altérés de nos accidents géographiques et à faire donner des noms historiques français à nos cantons et aux nouvelles places de la province.

C'est, en particulier, à Eugène Rouillard, pour une très grande partie, que nous devons cette magnifique série de beaux noms français que l'on voit sur la carte de l'Abitibi, par exemple, où à tout instant, quand on voyage dans cette lointaine contrée, l'on entend retentir la sonorité de beaux noms historiques si français des régiments et des principaux officiers de Moncalm. Tous ces cantons du Témiscamingue et de l'Abitibi, en train de devenir célèbres depuis quelques années ; Rouyn, Trémoy, Boischatel, Nilmontel, Béarn, Duprat etc. ont été baptisés ainsi grâce au patriotisme éclairé de feu Eugène Rouillard, qui dirigeait la Société de Géographie dont il était le fondateur avant qu'il eut fondé la Commission de Géographie et qui avait pour principal objet de choisir des noms aux nouveaux cantons, aux lacs, aux rivières et aux montagnes que l'on découvrait, aussi de rectifier d'autres noms français que l'anglomanie avait corrompus.

Que d'autres beaux noms feu Eugène Rouillard, à part ceux de l'Abitibi et du Témiscamingue, n'a-t-il pas trouvés pour une foule de places nouvelles du Lac St-Jean. Que de gens qui ont fait leur marque au Canada Français se trouvent ainsi honorés grâce à lui !

De ce côté, l'oeuvre de M. Eugène Rouillard fut considérable et il mérite la reconnaissance de la nation. Combien de beaux noms français qui datent des premières années de la colonie française eussent été à jamais perdus sans M. Rouillard qui, en sa double qualité de directeur de la Société de Géographie et de rédacteur du "Bulletin de Géographie" pouvait, presque officiellement, consacrer un nom historique français menacé de disparaître sous les coups du snobisme angloman ou de se corrompre dans son épellation au point qu'il eut été toujours méconnaissable.

Un ouvrage qui restera à l'honneur de Eugène Rouillard et à la gloire du Canada Français c'est celui qu'il a modestement intitulé : "Noms géographiques de la province de Québec" et qui a été le premier ouvrage du genre publié en Amérique et peut-être en Europe. Dans ce recueil, M. Rouillard s'est attaché surtout à rectifier les nombreux noms sauvages dont est parsemée notre carte géographique et à donner la signification de chacun d'eux, ce qui a eu pour effet de justifier plusieurs de ces noms jusqu'alors incompréhensibles. Ces noms s'appliquaient surtout à nos lacs, à nos rivières, aussi M. Rouillard a voulu aller plus loin et, quelques années après la publication de ses "Noms Géographiques", il publiait son "Dictionnaire des lacs et rivières de la Province de Québec", qui restera, au point de vue géographique, un ouvrage presque classique, indispensable.

Comme on peut le voir, feu Eugène Rouillard a accompli une oeuvre dont le mérite et l'importance provoquent plus que la simple mention du décès de son auteur.

Au Lac Bouchette

Plus de 25,000 pèlerins sont venus à la Grotte de Notre-Dame-de-Lourdes cette année, soit 12,500 de plus que l'an dernier.

Nos cahiers portent des signatures du Saguenay, de tout le Canada, des Etats-Unis, de l'Amérique Centrale et même de l'Europe.

Miracles et faveurs ont été obtenus en grand nombre.

Notre pèlerinage national à Notre-Dame de Lourdes semble assuré d'un brillant avenir. Deo gratias !

LETTRE OUVERTE

Un record au "Club Les bons Chasseurs"

Vous admettez avec moi, mes chers amis, que le Club Les bons Chasseurs porte bien son nom. Aussi sans vantardise ses membres peuvent bien être appelés des bons chasseurs, si vous en jugez par leurs deux derniers exploits. Il y a à peine une quinzaine de jours le Notaire F. X. Lamontagne et le Dr L. Leduc de St-Félicien faisaient une courte excursion de chasse au jardin des originaux et mettaient knockout en deux rondes un superbe original qui fut atteint, quoiqu'à plusieurs centaines de verges, d'une première bal-

Mariage à Roberval

DUPONT-HEBERT-BOILY :

M. l'Abbé T. Claveau a béni dimanche dernier, le 31 octobre, à 11½ heures, en l'église de Roberval, le mariage de Mlle Germaine Boily, fille de M. et Mme Edouard Boily de cette ville à M. Arthur Dupont-Hébert, fils de Mme Charles Dupont-Hébert, de Trois-Rivières. Pour la circonstance l'église avait revêtu ses plus belles parures.

M. J. Edouard Boily accompagnait sa fille et M. Alexandre Dupont-Hébert de Montréal servait de témoin à son frère.

Pendant la messe un magnifique programme musical fut exécuté. "Heureux qui dès son enfance", par M. C. E. Legris, "La crainte et l'amour" par Mlle Valéria et Yvonne Leclerc, "Il n'est pour moi qu'un seul bien sur la terre", par Mlle Villeneuve, "Quand mon Jésus" par Mlle Yvonne Leclerc.

La mariée était élégante dans une toilette française pailletée bleu-perlanche, avec couronne de renard-croisé et un grand chapeau de velour noir et de soie brochée. Son magnifique bouquet se composait de roses "sweet-heart" et de muguet.

Après la cérémonie un déjeuner réunissait les membres des deux familles à la résidence de M. et Mme J. Edouard Boily, parents de la mariée. La table et le salon étaient superbement décorés de fleurs naturelles d'automne et d'œillets variés.

M. et Mme Arthur D. Hébert partirent le soir même pour Québec, où ils se sont embarqués le trois novembre pour l'Europe à bord du "Mélita", pour un séjour de trois mois. Pour le voyage Mme Arthur D. Hébert portait une robe georgette rouge boréau et petit chapeau modèle parisien et un manteau gris lame d'acier, garni de fourrure de même ton.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

A leur retour M. et Mme Arthur D. Hébert demeureront à Québec.

le en plein front et d'une deuxième à la mâchoire.

Lundi dernier, jour de la Toussaint, Messieurs J. H. Dumas, F. X. Lamontagne N. P., J. R. Vézina et François Côté quittaient St-Félicien vers neuf heures a. m. pour se rendre à la villa "Les bons Chasseurs". Après un excellent dîner pris sur le bord du lac Vison, ces champions abattaient vers 2hrs. p. m., deux magnifiques "bucks" en moins de cinq minutes. Les heureux et fiers chasseurs reprenaient ensuite leur automobile et revenaient le soir même à St-Félicien.

Si la renommée des autres membres du club n'était pas déjà faite, nous inviterions Messieurs J. V. Lefebvre, J. Huot et le professeur C. E. Simard à battre ce record ; mais leur passé est là. . . Vive le club "Les bons Chasseurs".

C E S . . . PLENDIDE

GRANDE REDUCTION

CHEZ

Les Quatre Saisons de Roberval Ltée

Commencant Samedi, le 6 Novembre 1926.

Comparez nos prix avec ceux d'ailleurs avant d'acheter.

Nous vous garantissons qu'ils sont les plus bas

Voici une idée de nos prix sur quelques articles :

Flanellette rayée pâle et foncée 12½ cts la vg.	Bas laine causés, la paire .45 cts	Pardessus "overshoes" à 5 boucles, pour dames, différents talons, jersey laine, la paire \$3.50	Pantalons lacés khaki cordé, la paire \$2.00	Un lot de manteaux d'hiver démodés, de différentes couleurs, que nous vendions jusqu'à \$50.00 à choisir à \$4.50 chacun
Coton jaune grande hauteur, la verge .14 cts	Couvertes de flanellette, la paire \$1.75	Un lot de mitaine de cuir doublées en laine, pour enfants la paire .25 cts	1 lot sweaters pour hommes, chacun \$1.00	Robes ! Robes ! En poiret, charmine, crêpe satin, crêpe canton, crêpe plat, crêpe georgette, etc, etc, seront réduites de 35 p. c.
Coton blanc sherting, la verge .14 cts	Prélart sur canevas, 2 vgs de large, la verge .95 cts	Un lot de mitaines en mule non doublées, pour hommes .25 cts	Un lot de casquettes d'hiver pour homme \$1.00	Chaussures Chaussures Bottines en veau pour homme \$3.75 Souliers en cuir patent noir et brun, et en veau également pour hommes \$3.50 la paire
Coton à chemises, bonne qualité la verge .21 cts	Prélart Linoléum, 2 vgs de large, la verge \$1.60	Corps tout laine, pour hommes, chacun \$1.20	Chemises de travail en flanelle \$1.20	Souliers en cuir patent nouveaux modèles, pour dames et demoiselles un joli choix pour \$2.50 la paire
Coton à tabliers, grande largeur la verge .21 cts	Habits à deux pantalons, pour garçons, \$6.50	Corps et caleçons coton ouaté pour homme, le morceau .67½ cts	Rubbers de travail, pour homme la paire \$2.50	Pardessus pour hommes et jeunes gens, nous avons ici le meilleur choix, et les modèles les plus nouveaux sur lesquels nous ferons une réduction de 30 p. c.
Toile à nappe, blanche, la verge .48 cts	Le plus grand choix d'étoffe à manteaux très pesant, dans les teintes à la mode, la vg. \$2.00	Pour enfants, le morceau .47½ cts	Un lot de chemises de toilette prix régulier \$2.00 réduit à \$1.20	Habits en serge fine toute laine, noir et bleu pour homme et jeune gens, prix régulier \$30.00 réduit à \$18.50
Toile à rouleaux, la vge .10 cts	Tapis ciré blanc et à patrons de couleur, 1½ vg. hauteur, la verge .45 cts	Pantalons overall, gris barré, la paire \$1.25	Manteaux en Seal Chapale, 45 pouces de longueur, nouveau modèle. \$90.00	
Coutil à plume, la verge .35 cts	Claques pour hommes, la paire \$1.00	Pantalons tweed rayé gris, la paire \$1.50	N'oubliez pas que nous avons le plus beau choix de manteaux, à la mode, pour dames et demoiselles, à des prix défiant toute compétition.	
Coton à overall, très pesant la verge .34 cts	Claques pour dames, toutes les formes .90 cts	Pantalons lacés en mackinaw, la paire \$3.50		

Profitez de ces jours de réductions pour faire vos achats.

Les commandes par la malle recevront une attention spéciale.

Dites-le à vos amis, que le magasin pour être bien servi et y trouver tout ce que l'on veut, c'est aux

Quatre Saisons, a Roberval

Cartes Professionnelles

LOUIS-H. BRASSARD L.L.L.
Avocat et Procureur
ROBERVAL, QUÉ.
BUREAU ET RÉSIDENCE EN FACE DU CHÂTEAU ROBERVAL

JOSEPH-ALFRED DION, L.L.L.
Avocat
St-Félicien, Lac St-Jean.
Bureau près de la Banque Canadienne Nationale.

HEURES DE BUREAU 9 A.M. À 9 P.M. TÉLÉPHONE CENTRE BOITE POSTALE 150

CLINIQUE DENTAIRE DU
DR J.-E. GAGNON, L.C.D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
SPECIALITÉS :
POINTS MOBILES ET HYGIÉNIQUES EN OR DE 22 K. ET EN PLATINE. DENTURES EN OR DE 22 KARATS CELLULOÏDE, ALUMINIUM, POUSSIERE D'OR, ÉBONITE, ETC.

TRAITEMENTS À DOMICILE
ROBERVAL, LAC-ST-JEAN

ARMAND BOILY, L.L.L.
Avocat
ROBERVAL P. Q.

T. L. BERGERON, L.L.L.
Avocat et Procureur
ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE L.L.B.
Avocat
ROBERVAL, P. Q.

DR. J. J. O'NEIL, M. D. V.
Chirurgien-Vétérinaire
ROBERVAL, P. Q.
Téléphones : Centre et Duoc

ERROL LINDSAY,
Notaire,
ROBERVAL P. Q.

HUDON & LEVESQUE
NOTAIRES
P.-A. HUDON, L.L.L. ROBERVAL
LÉONCE LEVESQUE, L.L.L. ROBERVAL
Prêts sur hypothèques, achats et ventes de contrats, placements et administration de capitaux.

F. X. LAMONTAGNE
NOTAIRE
Argent à prêter sur hypothèques : Achats et ventes de contrats
St-FÉLICIEN, - - Lac St-Jean

LEFEBVRE & LEFEBVRE
Avocats
Thomas Lefebvre..... Roberval
Jules Lefebvre... St-Joseph d'Alma

Le Docteur Leon Leduc

Chirurgien-Dentiste
ST-FÉLICIEN, Lac St-Jean
Bureau chez **M. JOS. DELISLE**
TRAVAUX DENTAIRES DE HAUTE QUALITÉ.
Extraction des dents sans douleur au moyen d'un procédé moderne et efficace.
ATTENTION SPECIALE AUX GENÇIVES MALADES.

"La Sauvegarde"

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE.
J. H. DUMAIS, Agent
St-Joseph d'Alma, :-: P. Q.

L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER



En vente chez
A. GAUDREAU, Lac-Bouché...
J. E. THIVIERGE, St-Félicien
PAUL MOREL, Mistassini
H. LAROUCHE, Mistassini
A. FRIGON, Normandin
DENIS DARVEAU, St-Méthode
EUGENE BOIVIN, St-Jos.-d'Alma

THE NORTHERN ASSURANCE CO., LIMITED OF ENGLAND
"Strong as the Strongest"
Fonds accumulés excédant \$75,000,000.
INCLUANT \$4,000,037. CAPITAL PAYÉ
Lewis Building,
17 Rue St-Jean, MONTREAL
ALEX. HURRY, Gérant.
CHS. N. DUMAIS,
AGENT LANCÉEN
ROBERVAL, P. Q.
Règlement prompt et libéral en cas de perte.

POLYCARPE MOREAU
—Tailleur de Pierre—
—Marbrier-Sculpteur—
Spécialité : Granit de toutes nuances
Boite Postale 144 Téléphone Centre
ROBERVAL, - - Lac St-Jean



ENSEIGNES
Pour vos enseignes, voyez
M. Isaael Dumais, Roberval
Ville.

J.-E. CHABOT
—PHOTOGRAPHE—
ROBERVAL - - P. QUE.

PILULES MORO

Reconstituant de tout le système, donnent appétit, aident la digestion, font disparaître les douleurs et les pesanteurs d'estomac, régularisent les fonctions de l'intestin et éloignent les maux de reins.

Les Pilules Moro devraient être prises par tous les hommes affaiblis et abattus, ce serait pour eux un bon moyen de prévenir les maladies.



M. Victor Pepper

"J'avais commencé bien jeune à travailler au dur métier de plombier. Les journées étaient longues et les émanations malsaines que je devais respirer au cours de mon travail minaient mes forces et gâtaient mon appétit. Chaque fois aussi que je devais travailler dans une cave humide ou au dehors, aux mauvais temps, je retournais dans ma famille le soir avec un mal de reins. Mes amis remarquaient que je n'avais plus ma gaieté accoutumée et que les amusements que je recherchais auparavant ne m'attiraient guère. En effet, je me sentais si fatigué que je ne désirais que du repos. Mon grand-père me suggéra d'employer les Pilules Moro qu'il avait lui-même prises et aux bons effets desquelles il attribuait la vigueur qu'il possédait encore malgré ses quatre-vingt-deux ans. J'ai suivi son conseil et j'ai bientôt recouvré mon entrain; mes forces se sont augmentées et mes maux de reins sont disparus. Maintenant, quand je me sens affaibli, je prends des Pilules Moro et tout de suite je me remets". M. Victor Pepper, 69, Cedar ave., Malone, N. Y.

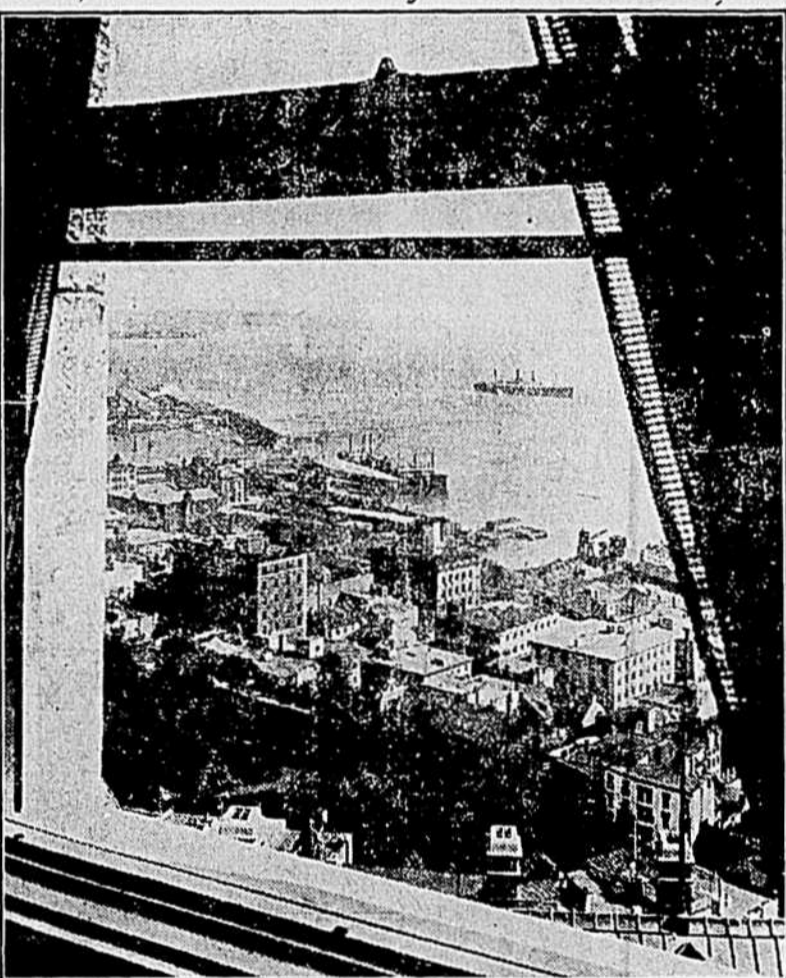
CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfait de nos conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.
COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1570, St-Denis, Montréal.

La leçon d'un événement

On nous avait pourtant dit et répété que la Floride, petite presqu'île allongée sous les tropiques, était, avec son ciel incomparable et son climat perpétuellement ensoleillé, un véritable pays de Cocagne où il suffisait de se pencher et d'ouvrir la main pour recueillir une fortune toute faite. Les événements nous forcent quelque peu à déchanter? Il y a quelques semaines, en effet un coup de vent, parti de la mer, balayait la région sur des cen-

taines de milles, emportant dans ses tourbillons, la fortune des uns, les espérances des autres, et la vie d'un grand nombre. C'est un désastre de belle ampleur, qui montre bien que le risque est une chose de tous les temps et de tous les milieux et qu'on chercherait en vain de par le monde un pays offrant au placement une sécurité absolue. Nous ne rechercherons pas ici les causes du désastre dont la Floride a souffert. D'autres, chacun de son côté, s'y atta-



Le Port de Québec

C'EST ainsi qu'il apparaît des fontaines supérieures de la haute tour centrale du Château Frontenac, l'imposante et somptueuse hôtellerie que dirige à Québec la Cie du Pacifique Canadien. Les navires du plus fort tonnage peuvent y accoster sans la moindre difficulté, grâce à la profondeur de l'eau et à l'aménagement moderne de ses quais. Au premier plan, on aperçoit une partie considérable de la Basse-Ville.

J. H. Lalancette
MARCHAND-GENERAL

Marchandises sèches—Hardes faites
Chaussures—Epiceries—Provisions
et Ferronneries.]
ROBERVAL, :-: P. Q.

ENVOYEZ NOUS VOS
VOLAILLES, GIBIERS, OEUFS
BEURRE ET PLUMES
NOUS ACHETONS EN TOUT TEMPS
Demandez nos prix—nous les garantissons
une semaine à l'avance
P. POULIN & COMPAGNIE-LIMITÉE
Maison Etablie depuis au-delà de 60 ans
36-39 Marché Bonsecours - Montréal

chent avec ardeur et aboutissent naturellement à des découvertes contradictoires. Nous voudrions simplement dégager la leçon de ce sombre événement. Pourquoi aller chercher au loin une fortune que nous pouvons tout aussi bien acquérir à notre porte, dans notre propre province, dans notre propre pays? Le Canada, pas plus que la Floride, n'est à l'abri des coups de vent et des désastres. Il n'y est pas non plus plus exposé. Nous possédons ici des ressources qui diffèrent naturellement de celles des pays tropicaux mais qui ne sont ni moins riches ni moins utiles. Nous pouvons dépenser ici nos énergies, utiliser à notre porte nos capitaux et les faire produire tout autant et même plus qu'en les expédiant à l'étranger. Il reste, en retour, qu'en plaçant nos fonds chez nous, nous les garderons sous notre surveillance immédiate. Nous connaissons les entreprises et les gens à qui nous les confions. Notre risque est d'autant réduit. Sans compter que nous nous acquittons ainsi d'un devoir envers notre pays qui nous fait vivre. D'ailleurs, pourquoi aller au loin chercher la fortune quand l'étranger s'empresse tant de venir nous la demander? "La Rente"

Appel d'un Missionnaire

Quand on est missionnaire et qu'on a rien qu'une poignée de Catholiques dispersés sur un territoire de 350 milles il faut se faire quêteur pour répondre aux besoins les plus pressants. L'année dernière je fis un appel dans les journaux et les secours reçus m'ont permis de réparer un peu ma toute petite chapelle de Hornepayne. En ce moment je suis à bout de ressources et j'ai sur les bras plusieurs petits orphelins sauvages et métis, qu'il me faudrait placer dans une école industrielle ou dans un couvent.

Cela paie de se servir des meilleurs outils, —et du meilleur séparateur à crème! Le

VIKING



est reconnu le meilleur au monde; il est solide et précis, étant fait de fer et d'acier suédois qui en rendent le maniement facile et des plus efficaces et lui assurent longue durée.

Garanti pour 10 ans.
Grosseur appropriée pour chaque troupeau, à prix raisonnable. Notre système de paiements faciles vous intéressera.

Swedish Separator Company, Limited,
36a rue Notre-Dame Ouest, - - Montréal.

Agents : Grenier & Frère, St-Félicien

Toujours la même histoire je n'ai pas d'argent. Je demande aux âmes charitables d'avoir pitié de ces pauvres orphelins sauvages et de faire quelque chose en leur faveur. Qu'est-ce qu'un dollar quand il s'agit du salut des âmes? On en dépense tant pour des riens. J'ai confiance que les secours viendront sans tarder et je prie Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne de mes missions de combler de faveur tous ceux qui me viendront en aide.

E. MARLEAU
Ptre. Missionnaire,
Case Postale 18
Hornepayne, Ont.

Progres rapides

Nous avons annoncé, ces jours derniers, le voyage de l'Hon. M. Perreault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries dans la région de Rouyn. Trois routes, construites par le gouvernement provincial conduisent à Rouyn et prochainement l'embranchement du Canadien National, de Taschereau à Rouyn, sera en opération. Les routes ouvertes au trafic sont la route de Macamic, la route de Rouyn et la route d'Angliers. Ces trois routes mènent directement à Rouyn. L'embranchement du Canadien National aura son terminus à Rouyn, à proximité des

mines Noranda & Stadacona. En 1920 Rouyn n'était qu'un coin sauvage. Aujourd'hui, c'est une vraie ruche d'abeilles ou le son des marteaux et le grincement des scies se font entendre nuit et jour. La province de Québec, avant longtemps, grâce à la vision de ses gouvernants, étonnera le monde par ses richesses minières.

St-Joseph d'Alma

M. et Mme Arthur Dion (née Marina Tremblay) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 16 octobre sous les noms de Joseph-Adolphe-Armand Parrain et marraine M. Mme Armand Provost. Porteuse Mme P. Gagné, tante de l'enfant.

La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par expresse ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIERE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIÉS: Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Enrg., 15 Marché Finlay; Frs. Bouyret, Enrg., 145 rue St. Paul; J. P. Guy, Enrg., 152 rue St. Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain. J. R. Garneau, 37 Sous le Fort; Jos. Belanger, 363 St. Paul.

LA BRASSERIE BOSWELL,
La première Brasserie au Canada, Fondée en 1668.

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

Départ des convois de St-Félicien pour Québec
8.10 A. M. tous les jours, Dim. excepté 8.50 P. M. le dimanche seulement.
Pour CHICOUTIMI
1.50 p.m. tous les jours, Dim. excepté. 4.05 A. M. le dimanche seulement.
DEPART DE ROBERVAL POUR QUÉBEC
9.20 A. M. tous les jours, Dim. excepté 9.43 P. M. le dimanche seulement.
Pour CHICOUTIMI
3.00 P. M. tous les jours, Dim. excepté. 4.57 A. M. le dimanche seulement.
Pour ST-FÉLICIEN
11.30 a. m. et 5.05 P. M. tous les jours, Dim. excepté.
6.28 A. M. et 11.23 P. M. le dimanche seulement.
L'arrivée des Trains à Roberval
Dr. A. J.
5.05 P. M. tous les jours, s. dim. excepté. 6.28 A. M. le dimanche seulement.
De CHICOUTIMI
11.30 A. M. tous les jours, dim. excepté. 11.23 P. M. le dimanche seulement.
De ST-FÉLICIEN
9.20 a. m. et 3.00 p.m. tous les jours, dim excepté.
4.57 A. M. et 9.43 P. M. le dimanche seulement.
Remarque que le train de nuit circule entre Québec et Chicoutimi tous les jours à l'exception du dimanche, de Québec, et du samedi soir, de Chicoutimi.
Prend effet le 2 MAI 1926.
Pour tous autres renseignements on est prié de s'adresser à
C. A. Levesque,
Chef de gare! Roberval

Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre et par mer? Nous sommes à votre entière disposition en tout temps.

Pour renseignements, s'adresser aux bureaux du Pacifique Canadien à Québec, 39 rue St-Jean, tél. 2-0063; Château Frontenac, tél. 2-1840 et Gare du Palais, tél. 2-0063.

C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Représentant toutes les lignes de navigation océanique.— Gare du Palais, Québec.

ou à
R.-G. AMIOT, Agent de District, Trafic-Voyageurs, Gare Windsor, Montréal.

J. E. POTVIN
Roberval
Marchand en Gros et Détail

Epicerie, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de Construction.— Peinture et Vernis de toutes sortes.

Grains et Graines.

Vendons les Pneus et Tubes "DOMINION" de toutes grandeurs.

CHARBON ANTHRACITE